

COMMUNIQUE DE PRESSE

Clermont Auvergne Métropole rejoint l'Association des acteurs des territoires d'activités durables PALME

30 juin 2025

L'Association PALME officialise l'adhésion de **Clermont Auvergne Métropole**, capitale économique, universitaire, culturelle et sportive, qui regroupe 21 communes pour près de 300 000 habitants dans le Puy-de-Dôme.

Soucieuse de la qualité de vie sur son territoire et de la prise en compte des défis d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, Clermont Auvergne Métropole déploie sa stratégie de transition écologique à travers le Schéma de Transition Énergétique et Écologique.

Ce schéma intégrateur pose les objectifs de la Métropole en matière de transition, qui se déclinent de manière opérationnelle dans les différentes politiques sectorielles. Cette dynamique s'est traduite par l'obtention du niveau 3 étoiles du label « Territoire Engagé pour la Transition » en 2024.

Pour sa politique économique, cela s'est formalisé par l'adoption en septembre 2024 d'une feuille de route stratégique 2024-2030 pour l'« Accompagnement des Entreprises dans leur transition écologique et énergétique ».

La Direction Accompagnement des Entreprises s'engage à encourager un développement durable qui équilibre les dimensions économiques, environnementales et sociétales, en visant à :

- accompagner la transformation de son tissu économique,
- intégrer les objectifs de transition écologique dans toutes ses initiatives économiques,
- promouvoir un aménagement économique durable.

Les 36 Zones d'Activités Économiques (ZAE) de la Métropole sont des espaces stratégiques à maintenir et à développer, où ces ambitions peuvent se concrétiser. Cela se traduit notamment par le lancement de la démarche « Agir pour la transition écologique des zones d'activités économiques » qui se décline à travers un guide et des actions d'accompagnement des entreprises.

Sylvain CASILDAS, Vice-Président de Clermont Auvergne Métropole en charge des Zones d'Activités Économiques, indique que rejoindre PALME « est une opportunité de poursuivre et renforcer notre politique de gestion et de requalification de nos zones d'activités en intégrant les défis de la transition écologique et sociale. Rejoindre le réseau PALME nous permettra, j'en suis sûr, de monter en compétences grâce aux retours d'expérience des autres membres du réseau et aux outils proposés. Ce sera l'occasion de développer nos relations partenariales avec les autres territoires engagés pour un développement économique répondant aux défis écologiques et sociétaux. Nous avons également à cœur de faire bénéficier aux autres membres du réseau de notre expérience pour la création, la gestion, le développement et la requalification des zones d'activités économiques ».

L'Association souhaite la bienvenue à Clermont Auvergne Métropole parmi ses adhérents, renforçant ainsi sa présence en Région Auvergne-Rhône-Alpes.

A propos de PALME :

Créée en 1997, l'Association PALME rassemble des collectivités et des entreprises qui aménagent et gèrent des territoires d'activités en y intégrant les différents aspects du développement durable (environnement, économie, social/sociétal). Ces critères vertueux de durabilité sont appliqués de la création à la réhabilitation, en passant par la gestion d'un parc d'activités, et en les étendant aux entreprises présentes sur ces territoires. Forte d'un réseau de 110 adhérents, l'Association est implantée principalement en France hexagonale et en Outre-Mer, mais également en Belgique, au Luxembourg, en Suisse (réseau PALME Romandie), au Canada (Association PALME Québec), au Maroc et en Tunisie. C'est le premier réseau francophone d'acteurs de l'aménagement et la gestion de territoires d'activités.

Contacts presse :

PALME : Marc De Nale – marc.denale@palme-asso.eu – +33 (0)6 62 94 10 88

Clermont Auvergne Métropole : Emmanuel Thérond - etherond@clermontmetropole.eu - + 33 (0)7 61 90 23 29